

RECOS (page 3)

Un coup de pouce au commerce transfrontalier



Le Régime Commercial Simplifié (RECOS) permettra aux commerçants transfrontaliers de rendre plus dynamiques leurs activités.

GOVERNANCE



Elections 2025

La CENI satisfaite du taux d'enrôlement (page 2)

TRANSPORT



Infrastructures

Moderniser les infrastructures de transport pour stimuler ... (page 4)

TRANSPORT



Transport

Le transport au bord du gouffre (page 5)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial Une crise économique qui s'éternise



Benjamin Kuriyo
Directeur de publication

est en mode pénurie alors que le budget de l'Etat augmente chaque année en même temps que la dette publique. La dépréciation continue du BIF impacte tous les secteurs. Le marché de change s'effondre et la valeur du BIF s'effondre. En début de cette semaine, la valeur du billet vert a franchi la barre des 7000 FBu l'unité.

La détérioration des termes de change entraîne la pénurie et/ou la cherté des produits stratégiques dont le carburant et les médicaments. Les consommateurs assistent impuissamment à la flambée des prix qui touchent désormais tous les produits. Ces derniers jours, le prix de la viande explose. Un kilo de steak est vendu autour de 30 000 FBu. La perte de la valeur du BIF par rapport aux shillings tanzaniens a réduit drastiquement les importations

de vaches. Il importe de signaler que la Tanzanie demeure le principal fournisseur du bétail. Les industries locales révisent régulièrement les prix en fonction du coût de production en nette augmentation. Malgré les subventions du gouvernement, les entreprises publiques ne sont pas du tout épargnées. Le prix du sucre a été restructuré. Les consommateurs adoptent un comportement rationnel en se focalisant sur les produits moins chers ou retardent leurs achats. Ce qui retarde l'impact des réformes macro-économiques entreprises.

La consommation du sucre a connu une augmentation exponentielle avec la création des unités agroalimentaires et des pâtisseries. Pour satisfaire la demande, la Sosumo fait recours aux importations. Chaque année, le pays dépense des

dizaines de millions de dollars pour importer une quantité supplémentaire de plus de 40 000 tonnes de sucre.

La production annuelle dépasse rarement les 20 000 tonnes de sucre. Le gouvernement a tenté de nouer des partenariats avec des investisseurs ougandais pour redynamiser la société sucrière publique installée dans la plaine de Kumoso depuis 1988. Le projet de redynamisation de la SOSUMO a fait objet de débat à la chambre haute du parlement. Le ministre de l'Agriculture n'a pas réussi à convaincre les sénateurs. Pour eux, cette dernière affiche des contreperformances dues à la vétusté des équipements. L'Etat devrait autoriser cette société à contracter des crédits pour son extension et sa modernisation.

Le gouvernement est conscient

que la production de la Sosumo reste faible pour satisfaire la demande locale. Il encourage d'autres investisseurs à implanter d'autres sucreries pour compléter la production de la Sosumo. Dans un contexte de pénurie criante des devises, la récente détaxation du sucre a favorisé les importations de ce produit, mais il n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Le projet de réhabilitation et de modernisation-extension de la Sosumo est tombé en disgrâce. Il visait notamment à réhabiliter les équipements de l'usine devenus obsolètes. A terme, la production annuelle du sucre devrait atteindre 35 mille tonnes. Le coût de l'investissement était estimé à plus de 132 milliards de FBu.

L'inflation non maîtrisée constitue un danger pour l'économie. Elle est tirée par la détérioration des indicateurs macro-économiques. L'instabilité économique perdure malgré les initiatives prises pour redresser la situation économique. Le pays

GOUVERNANCE

Elections 2025 : La CENI satisfaite du taux d' enrôlement

Les élections de 2025 approchent à grands pas. La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a annoncé les chiffres provisoires issus de l'enrôlement des électeurs, effectué du 22 au 31 octobre 2024 à l'échelle nationale. Plus de 6 millions d'électeurs ont été inscrits, avec une forte participation féminine. La période d'enrôlement a été marquée par des mesures fortes dont l'exigence d'un récépissé pour accéder à certains services publics.



La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) se montre satisfaite du niveau d'inscription des citoyens sur les listes électorales

Inscription volontaire ou crainte des conséquences ?

L'enrôlement des électeurs pour les scrutins de 2025 a eu lieu au Burundi du 22 au 31 octobre 2024. Initialement, les centres d'inscription ont enregistré un faible taux de participation, les citoyens semblant démotivés. Conscient de cette situation, Prosper Ntahorwamiye, président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), a rappelé l'importance de cette étape. « L'enrôlement est la première étape qui lance le processus électoral, permettant à chaque citoyen d'exercer son droit de vote et d'être éligible », a-t-il déclaré, avant de lancer un appel à tous les citoyens en âge de voter à se faire inscrire pour pouvoir accomplir leur devoir civique.

Cependant, les citoyens ont tourné le dos aux discours incitatifs des responsables administratifs et des autorités locales qui faisaient le

tour des collines et des quartiers pour rappeler, maison par maison, l'importance ce devoir citoyen.

Pour inverser la tendance, les autorités administratives ont pris des mesures « incitatives » pour encourager la population à participer à cette activité citoyenne sous peine de perdre l'accès à certains services publics. La commune de Mpanda a été l'une des premières à interdire l'accès à tout document officiel sans récépissé délivré par un agent d'enrôlement. « Toute personne se dirigeant vers le bureau communal pour demander un document ou tout autre service doit obligatoirement présenter son récépissé d'inscription aux élections », lit-on dans un communiqué signé le 24 octobre 2024 par Nadine Nibitanga, l'administratrice de la commune de Mpanda. Les responsables collinaires et les forces de sécurité, selon le communiqué susmentionné, étaient appelés à veiller au strict respect de cette mesure et à surveiller de près les récalcitrants au processus électoral.

Des activités économiques affectées

L'administrateur de la commune de Ntahangwa a suivi l'exemple de l'administratrice de la commune Mpanda en insistant sur le fait que la participation aux élections « n'est pas un droit, mais un devoir civique ». Dans certaines communes, les médias ont rapporté l'interdiction d'accès aux marchés publics pour les citoyens en âge de voter n'ayant pas de récépissé.

Dans d'autres provinces, comme à Mwaro, les agriculteurs se sont plaints de l'exigence de ce document électoral pour récupérer la fumure organo-minérale dont ils ont besoin pour démarrer la saison culturale 2025A. Dans certaines localités, le récépissé a même été assimilé à une carte

d'identité nationale, empêchant ainsi les non-porteurs de cette pièce de circuler librement. Martin Niteretse, ministre de l'intérieur, a affirmé avoir instruit les responsables administratifs d'adopter des mesures incitatives pour encourager les citoyens à se faire inscrire aux élections de 2025, en raison de la participation nonchalante observée.

Pourtant, les parties prenantes au processus électoral ont critiqué ces mesures, les qualifiant de mesures rétorsion et affirmant qu'elles portaient atteinte aux droits de l'homme. Selon les activistes des droits humains, la mobilisation électorale ne doit en aucun cas empêcher les citoyens de jouir de leurs droits.

Calendrier électoral

Elections	Date des élections	Date de fin du mandat pour les élus de 2025
Députés et Conseillers communaux	5 juin 2025	7 août 2025
Sénateurs	23 juillet 2025	25 août 2025
Conseillers collinaires/quartiers	25 juillet 2025	17 septembre 2025

Méchaël Tuyubahe

BurundiEco

Le magazine socio-économique

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012

Parution le vendredi
Directeur de publication et
Rédacteur en chef :

Benjamin Kuriyo
Rédacteur en chef adjoint:
Mélance Maniragaba
Service commercial :
+257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 08 Novembre 2024

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2883	2929
Euro	3108	3158
Shi. Kenyan	22,3504	22,7109
Shi. Tanzanien	1,0782	1,0956
Shi. Ougandais	0,7856	0,7983
Fr Rwandais	2,1209	2,1551

Burundi-RDC : RECOS pour booster les échanges commerciaux

Le Burundi via le ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme et la République Démocratique du Congo (RDC) via son ministère du Commerce Extérieur viennent de lancer officiellement le Régime Commercial Simplifié (RECOS) du COMESA. C'était ce mercredi 30 octobre 2024. L'objectif est de faciliter et de booster les échanges commerciaux entre ces deux pays



Lancement officiellement du Régime Commercial Simplifié (RECOS) du COMESA entre la RDC et le Burundi.

Selon Julien Paluku Kahongya, patron du ministère du Commerce Extérieur en RDC, la mise en place du RECOS vient faciliter le commerce transfrontalier entre les commerçants des deux pays. « Les commerçants vont gagner en termes de temps de transit dans leurs activités quotidiennes, car les procédures de dédouanement seront simplifiées », explique-t-il.

Il va permettre aux commerçants transfrontaliers de rendre plus dynamiques leurs activités quotidiennes jusqu' à ce qu'ils parviennent même à créer des emplois.

A cette occasion, il a officialisé l'intention d'importer les boissons alcoolisées à partir du Burundi tout en indiquant au passage que les produits de l'industrie brassicole sont très appréciés par les consommateurs congolais.

Marie Chantal Nijimbere, ministre en charge du commerce au Burundi

salue la mise en œuvre de ce régime qui concrétise un des accords de coopération bilatérale conclus en 2022 entre les deux gouvernements.

RECOS et ses avantages

Selon elle, le RECOS présente beaucoup d'avantages. Le

passage des frontières avec des marchandises est rendu plus simple et plus clair aussi bien pour le commerçant que pour le douanier.

Les douaniers et les autres agents opérant aux frontières doivent suivre la procédure écrite.

Le commerçant est mieux informé sur ses droits et sur ses obligations et cela réduit l'octroi des pots de vin et la contrebande.

Il y a moins de cas de harcèlements et de saisie ou perte de marchandises. Le dédouanement des marchandises se fait plus rapidement et à moindre

coût. Ce qui contribue à la réduction du prix des marchandises.

Seulement 66 produits visés par RECOS

Elle a précisé que le régime RECOS concerne seulement 66 produits d'origine Burundaise et Congolaise tout en invitant les opérateurs économiques locaux à redoubler d'efforts pour booster la production et dégager un surplus exportable.

Ceux qui exercent le commerce transfrontalier en RDC et au Burundi qui sont en grande partie constitués par des femmes et des jeunes s'en réjouissent. Ils font savoir que le RECOS va contribuer à l'augmentation de leurs revenus, car il y aura une réduction remarquable des barrières non tarifaires.

De plus, auparavant, ils ne connaissaient pas les produits destinés au commerce transfrontalier. Ils procédaient souvent par tâtonnement dans le choix des produits à exporter. Ce qui fait qu'ils subissaient souvent des tracasseries administratives innombrables.

Et de conclure que pour le moment, les produits destinés au commerce transfrontaliers sont connus et cela va alléger la souffrance que les commerçants transfrontaliers subissent dans leurs activités quotidiennes. Ils demandent à ces deux pays de suivre de près la mise en œuvre de ce régime.

Jean Marie Vianney Niyongabo

SPORT

Equipe nationale de football du Burundi

Nouvel entraîneur, nouvelles ambitions

Patrick Sangwa Mayani a été nommé sélectionneur de l'équipe nationale de football par la Fédération de Football du Burundi (FFB). Lui et son staff ont l'ambition de propulser le football burundais sur la scène continentale



L'entraîneur des Intamba mu Rugamba Patrick Sangwa Mayani (à droite) est démis à qualifier le Burundi à la CAN 2027. (Photo : FFB)

La Fédération de Football du Burundi (FFB) a nommé Patrick Sangwa Mayani comme sélectionneur principal de l'équipe nationale de football Intamba mu Rugamba pour deux ans. Il a pris officiellement ses fonctions le 29 octobre 2024. Il a remplacé Etienne Ndayiragije qui a résilié à l'amiable le contrat qui le liait à la FFB. Son remplacement a probablement été motivé par les performances médiocres des Hirondelles et la mésentente entre certains internationaux burundais. A titre illustratif, le joueur Mohamed Amissi avait affirmé officiellement qu'il ne jouera plus jamais pour les Intamba sous la responsabilité du sélectionneur Ndayiragije. Il y en a d'autres qui ont tourné le dos contre l'équipe nationale. Ainsi, M. Mayani est venu à point nommé pour redynamiser les joueurs et l'équipe

nationale. Par ailleurs, il connaît bien l'équipe, car il faisait partie de son staff en 2023. Ce n'est plus un secret de Polichinelle, la mission fondamentale du nouvel entraîneur est de relancer les Intamba dans les compétitions continentales, notamment la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025).

Après sa nomination, M. Sangwa a nommé son staff. Les entraîneurs

adjoints sont Serge Sarlette (Belge) et Jimmy Ndayizeye. L'entraîneur des gardiens est Arnaud Fransquet (Belge). L'analyste vidéo est Mohamed Badi (Marocain), le préparateur physique est Réverien Mbanzandore et le team manager est Constantin Mutima. En plus, Patrick Harakandi devient le Media Manager et enfin Radjabu Bosingwa est devenu kit manager.

M. Mayani a affirmé qu'il n'est pas venu entraîner Intamba mu Rugamba pour de l'argent, sinon il serait allé prêter ailleurs. « Si je suis ici, c'est n'est pas pour l'argent. Cela vient en deuxième position. Si je cherchais de l'argent, je n'entraînerais pas l'équipe nationale du Burundi. Je l'ai même dit aux membres de mon staff qui, pour la plupart sont des Européens. Je leur ai demandé de venir m'aider et ils ont accepté. En plus, j'ai été clair que le Burundi n'a pas assez de moyens pour les satisfaire. En tant qu'entraîneur, je rends service à la nation quasi gratuitement », a déclaré M. Mayani lors d'une conférence de presse qu'il a animé le 30 octobre 2024.

Dans n staff composé généralement d'étrangers, il n'y aura pas de problème d'argent selon M. Mayani. Pourquoi ? Parce que le mercantilisme est mis de côté. Même son staff a été a priori préparé. Il explique : « Si nous travaillons bien, le président de la FFB est comme un parent, il s'en rendra compte. En plus, pour le ministre en charge des sports, si les résultats de l'équipe nationale sont satisfaisants, il pourra nous encourager. Mais cela n'est pas notre objectif. »

Quels sont les objectifs du nouvel entraîneur ?

L'objectif primordial de l'entraîneur Patrick Sangwa est de faire

participer le Burundi à la CAN 2027. Selon lui, il est conscient que les Burundais ne lui pardonneront pas si les Hirondelles venaient à être disqualifiées de la compétition susmentionnée. Mais il est pessimiste quant à la participation du Burundi à la prochaine Coupe du monde, mais lui et son staff feront de leur mieux pour propulser l'équipe nationale.

Bientôt, le sélectionneur Mayani va montrer ce dont il est capable dans les matchs retours comptant pour les éliminatoires de la CAN 2025. Les Hirondelles affronteront l'équipe nationale du Malawi le 14 novembre 2024. En plus, elles croiseront le fer avec les Lions de la Téranga du Sénégal le 19 novembre 2024. Dans cette compétition, le Burundi est logé dans le groupe L avec le Burkina Faso, le Sénégal, et le Malawi. Les Hirondelles sont classées à la troisième position avec trois points seulement devant le Malawi qui, à son tour, a zéro point. Le Burundi n'a gagné que contre les Malawites. En dehors de ce match, il a perdu toutes les autres rencontres de cette poule. M. Mayani a du pain sur la planche pour convaincre les amateurs de football burundais.

Gilbert Nkurunziza

L'agriculture, l'exploitation minière et le tourisme

Trois secteurs à l'honneur pour améliorer le niveau de vie des populations de l'espace COMESA

Le développement des chaînes de valeur régionales dans les domaines de l'agriculture résiliente au climat, des mines et du tourisme dans la zone COMESA est une nécessité pour accéder au développement inclusif. Pourtant, la paix et la sécurité restent des préalables clés pour y parvenir. Cela a été précisé par les chefs d'Etat présents au 23ème sommet du COMESA



Cinq chefs d'Etat de Madagascar, celui de la RDC, celui de la Zambie, celui du Kenya et celui de l'Ethiopie sur vingt et un ont participé au 23ème sommet du COMESA (Photo Ntare House).

L'accélération de l'intégration régionale à travers le développement des chaînes de valeur régionales dans les domaines de l'agriculture résiliente au climat, des mines et du tourisme n'est pas une option, mais une nécessité, a précisé Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi le 31 octobre 2024 lors du 23ème Sommet du COMESA.

Selon lui, cela met en lumière les secteurs porteurs de croissance qui, s'ils sont développés de manière intégrée et durable, peuvent transformer nos économies et améliorer la qualité du niveau de vie des populations.

Ndayishimiye comme d'autres chefs d'Etat qui ont répondu présent à ce sommet affirme que l'agriculture est le pilier de nos économies. Elle constitue la force motrice de notre bien-être à travers l'alimentation. Elle est aussi la plus grande activité pourvoyeuse d'emplois et génératrice de revenus pour les citoyens.

Néanmoins, il s'inquiète qu'elle est exposée aux effets du changement climatique.

De même, la richesse minière de la région du COMESA constitue un atout considérable. Pourtant, si son exploitation n'est pas réalisée de façon responsable et durable, il dit que nos populations n'en profiteront pas. Et d'ajouter que le secteur touristique en Afrique en général et dans la région COMESA en particulier reste sous-exploité malgré ses potentialités incommensurables.

Il fait remarquer que ses paysages naturels, son patrimoine culturel et sa diversité unique restent des atouts à valoriser. Selon lui, Dieu l'a embelli suffisamment et il revient aux africains de protéger, de valoriser et de rentabiliser cette richesse naturelle pour le bien-être

des populations.

Le thème du 23ème sommet du COMESA rime avec la vision du gouvernement du Burundi

Pour le Burundi, il a signalé que le thème choisi pour le sommet rime avec la vision du gouvernement du Burundi, car son ambition est d'avoir une autosuffisance alimentaire et de vendre dans la région de l'excédent de sa production agricole à l'état naturel ou transformé.

C'est pour cela que le gouvernement du Burundi est en train d'accélérer la modernisation du secteur agricole, de construire des usines de fabrication de fertilisants et de mettre en place des usines de transformation agroalimentaire,

explique-t-il.

Pour gagner le pari, le Chef de l'Etat demande d'ouvrir des marchés régionaux pour parvenir à écouler les produits et de laisser les portes grandement ouvertes pour rendre fluide le partage de l'information et des technologies.

Le secrétaire général du COMESA, Mme Chileshe Mpundu Kapwepwe est revenue sur pas mal de facteurs qui doivent être valorisés pour parvenir à l'accélération de l'intégration régionale à travers le développement des chaînes de valeur régionales dans les domaines de l'agriculture résiliente au climat, des mines et du tourisme.

Il s'agit entre autres de la promotion des techniques d'irrigation, de l'accès à l'énergie, du développement des infrastructures, des TICs, de la digitalisation des services à tous les niveaux.

Et d'ajouter la promotion des Petites et Moyennes Entreprises, l'enlèvement des visas, la ratification de l'accord de la ZLECAF par tous les pays africains, la promotion de l'économie circulaire et l'intégration du genre.

La paix et la sécurité avant tout

A ces derniers, elle ajoute la paix et la sécurité car, ce sont des facteurs qui constituent le pilier du développement.

Hakaïnde Hichilema, Président de la République de Zambie indique que la solidarité entre les pays africains

en général et ceux du COMESA en particulier devrait avant tout les caractériser pour aboutir à l'objectif de l'accélération de l'intégration régionale.

En principe, lorsqu'on a un problème, il argue qu'on recourt directement à ses voisins. Pas aux étrangers.

La solidarité entre les pays africains devrait primer sur tout

William Ruto, président de la République du Kenya abonde dans le même sens. Il fait remarquer que tous les pays africains devraient soutenir la BAD, l'AFREXIMBANK et la TDB pour leur permettre de soutenir le commerce intra africain, les capitaux et les infrastructures africaines, car ces institutions financières sont là pour les pays africains.

Ruto déplore qu'on perde souvent du temps à la recherche des appuis techniques et financiers dans les autres institutions en dehors de l'Afrique. Selon lui, on devrait développer nos propres institutions financières afin qu'elles puissent à leur tour nous appuyer pour pouvoir aboutir à nos objectifs.

Notons que cinq chefs d'Etat de Madagascar, celui de la RDC, celui de la Zambie, celui du Kenya et celui de l'Ethiopie sur vingt et un ont participé au 23ème sommet du COMESA.

Jean Marie Vianney Niyongabo

TRANSPORT

Moderniser les infrastructures de transport pour stimuler les échanges commerciaux

Les infrastructures de transport, à savoir le chemin de fer, le transport lacustre et le transport aérien devraient être améliorées. Cela permettra de transporter un plus grand nombre de personnes et de marchandises à moindre coût tout en améliorant le niveau des échanges commerciaux non seulement pour le Burundi, mais également pour toute l'Afrique centrale. De surcroît, le secteur des transports en Afrique bénéficierait aussi fortement de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF)



Les infrastructures de transport, à savoir le chemin de fer, le transport lacustre et le transport aérien devraient être améliorées. Ce qui permettra de transporter un plus grand nombre de personnes et de marchandises à moindre coût.

jusqu'en République Démocratique du Congo. Ce qui serait très avantageux ».

Dukundane a également indiqué que le lac Tanganyika qui relie le Burundi, la RD Congo, la Tanzanie et la Zambie est également un élément clé dans le domaine du transport. « Du côté de la Zambie, il existe un tronçon ferroviaire d'une centaine de kilomètres partant de Nseruka et menant vers le port de Mpulungu. Si ce tronçon était construit sous forme de chemin de fer, ce serait un grand bénéfice pour le Burundi suite à sa position géographique qui se situe au cœur

de l'Afrique, car il permettrait aux Burundais d'exporter vers la Zambie, le Zimbabwe, le Botswana et l'Afrique du Sud et de connecter facilement l'Afrique centrale à l'Afrique australe », a-t-il ajouté.

Renforcer le transport aérien au sein du COMESA serait un atout

Selon Dukundane, le transport aérien des passagers et des marchandises devrait être développé. « Il est essentiel que les pays membres du COMESA ainsi que les compagnies aériennes se

réunissent pour faciliter les accords entre les compagnies aériennes et améliorer le transport aérien ». De surcroît, le trajet ne sera pas très long. Par exemple, depuis l'Afrique du Sud en passant par Eswatini et la Zambie jusqu'au Burundi, le trajet dure environ trois heures en avion, tandis qu'il faut deux jours pour le boucler en empruntant la route. Il sera donc difficile pour le COMESA d'augmenter réellement le niveau des échanges commerciaux au moment où le transport aérien des marchandises et des passagers rencontre encore des obstacles.

Comment booster le niveau des échanges commerciaux ?

Selon Dieudonné Dukundane, l'une des raisons pour lesquelles le niveau des échanges commerciaux entre les pays du COMESA est si élevé est que ces pays transportent simultanément beaucoup de marchandises (par train et par bateau). Cela nécessite des investissements conséquents. C'est pourquoi nous soutenons fermement l'ouverture de ce secteur afin que le secteur privé puisse y investir.

Moderniser le transport dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAF

Dans les services de transport, les estimations de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) de février 2022 montrent que le

secteur des transports en Afrique bénéficierait fortement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Ces estimations affirment que le réseau ferroviaire africain est inadéquat, mais qu'avec la mise en œuvre du Programme de développement des infrastructures (PIDA) et d'autres projets planifiés augmentera le réseau de près de 26 500 km. Cependant, la ZLECAF nécessite 97 614 wagons pour les marchandises en vrac et 20 668 wagons pour les conteneurs d'ici 2030. Ces chiffres passent respectivement à 132 857 et 36 482 wagons si les projets d'infrastructure prévus sont également mis en œuvre.

Ces estimations montrent également que le réseau maritime africain comprend 142 liaisons reliant 65 ports et représente 22,1 % du transport de fret intra-africain. Ainsi, la ZLECAF requiert 126 navires pour les marchandises en vrac et 15 navires pour les conteneurs d'ici 2030. Quant au réseau de transport aérien du continent africain, il comprend 14 762 routes aériennes au total (reliant chaque aéroport aux 121 autres aéroports). La mise en œuvre de la ZLECAF permettrait de doubler le nombre de tonnes transportées par voie aérienne qui passerait de 2,3 à 4,5 millions. Ce qui signifie que le trafic aérien devrait donc doubler en 2030 par rapport à 2019.

Aline Niyibigira

Elections de 2025

Des nouveautés dans la loi communale

Le processus électoral est déjà en cours. Désormais, trois organes vont gérer la commune : le conseil communal, l'exécutif communal et les organes consultatifs. Le nouveau code électoral augmente le nombre de conseillers communaux qui devront désormais payer des cautions pour se faire élire.



D'après le calendrier électoral rendu public par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), les législatives et les communales se tiendront le 5 juin 2025

Le nouveau code électoral promulgué le 5 juin 2024 introduit certaines modifications par rapport à celui du 20 mai 2019. C'est notamment en ce qui concerne l'effectif des conseillers communaux : « Le conseil communal sera composé d'un minimum de vingt-cinq membres dont au moins 30 % de femmes », stipule l'article 183 de la loi organique n°1/12 du 5 juin 2024. Celui-ci modifie la loi organique n°1/11 du 20 mai 2019 relative au code électoral.

Ce même article précise également que la répartition des sièges au sein du conseil communal doit tenir compte de la représentation de chaque zone et se faire proportionnellement au suffrage obtenu par les différentes listes. Or, l'article 182 de l'ancien code électoral disait que le nombre de membres du conseil communal était limité à 15 avec une répartition des sièges basée sur la représentation de chaque colline ou quartier.

Actuellement, la composition des conseils communaux sera réalisée par le biais d'une liste bloquée de candidats qu'ils soient issus d'un parti politique, d'une coalition de partis politiques ou présentés comme candidats indépendants. « Chaque liste doit refléter la diversité ethnique et promouvoir la participation des femmes : au moins

une candidate doit figurer parmi les trois premiers rangs d'une liste », selon l'article 185 du nouveau code électoral.

En outre, le même article indique que la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) se réserve le droit de coopter une personne d'ethnie Twa sur la liste des candidats du parti ou de la coalition ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages et comprenant déjà des membres de cette ethnie, dans le cas où aucun tirage au sort n'est organisé pour départager les candidats. Il est par ailleurs stipulé qu'aucun individu ne peut être membre de plus d'un conseil communal.

Le paiement d'une caution

Pour être éligible au poste de conseiller communal, tout candidat doit soumettre un acte de déclaration à la Commission Electorale Provinciale Indépendante (CEPI) et verser une caution de deux cent mille francs burundais (200 000 FBu) sur un compte du Trésor public à la Banque de la République du Burundi.

Cette déclaration sera faite par des candidats indépendants ou par une liste de candidats appartenant à des partis politiques ou à des coalitions de partis politiques conformément à l'article 188 du code électoral.

Le non respect de cette exigence de cautionnement entraîne l'irrecevabilité du candidat indépendant ou de la liste des candidats présentée par les partis ou coalitions de partis. La déclaration doit également inclure la couleur, l'emblème ou le signe distinctif choisis par les candidats. La caution sera intégralement remboursée si le parti politique, la coalition de partis ou le candidat indépendant est déclaré irrecevable ou s'il obtient au moins 2 % des suffrages exprimés dans la circonscription communale.

Lors de sa première séance, après la mise en place du bureau, le conseil communal conformément à l'article 36 de la loi communale élira parmi ses membres un candidat pour le poste d'administrateur communal. Le dossier de ce candidat devra être transmis après vérification des équilibres requis par la Commission Electorale Nationale Indépendante au ministre de tutelle

en vue de la préparation du décret de nomination.

L'exécutif communal sera composé de l'administrateur communal qui en est le chef ainsi que du secrétaire exécutif communal, des chefs de départements, du chef de district sanitaire et des conseillers de l'administrateur, selon l'article 35 de la même loi relative à l'organisation communale. Le candidat au poste d'administrateur communal doit être de nationalité burundaise, être natif, ressortissant de la commune ou résident dans la commune depuis au moins 5 ans, être âgé d'au moins 30 ans révolus et être de bonne conduite, vie et mœurs.

Désormais, la commune aura un secrétaire exécutif

Le poste de secrétaire exécutif communal nécessite une expérience minimale de cinq ans dans la gestion des affaires publiques. Ce choix s'effectue au moyen d'un processus de sélection compétitif supervisé par un délégué ministériel en charge de l'administration du territoire. Ledit choix se fait parmi les citoyens natifs, résidents ou non-résidents de la commune. Le secrétaire exécutif communal est ensuite nommé par décret sur proposition du ministre concerné, conformément à l'article 52 de la loi communale.

Les candidats au poste doivent posséder un diplôme universitaire en plus de leur expérience significative dans la gestion des affaires publiques ou tout autre poste à responsabilités. En tant que coordinateur technique des activités communales, le secrétaire exécutif communal a plusieurs missions clés. Il est notamment responsable de la coordination de la préparation des projets de budget communal et de l'animation des services communaux tout en supervisant les activités des différents responsables des services

de la commune. De plus, il assiste l'administrateur communal dans ses fonctions administratives, etc.

Il convient également de souligner que, selon l'article 70 de la même loi communale, les conseillers du chef de zone doivent impérativement détenir un diplôme universitaire, renforçant ainsi l'exigence de compétence au sein des instances de gouvernance locale

Des départements pour le promouvoir le développement communal

Dans le souci d'améliorer la satisfaction des besoins de la population et de promouvoir le développement local, la loi communale, dans son article 55 prévoit la mise en place de plusieurs départements stratégiques. Parmi eux figurent le département de l'administration territoriale, celui du développement communautaire, celui de la planification, du suivi-évaluation et celui des finances communales ainsi que celui de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat. On retrouve également les départements de l'environnement, de l'éducation, de la santé, de l'eau, de l'énergie, des voies de communication et de télécommunication, etc.

Il est essentiel de rappeler que les élections de 2025 et de 2027 s'inscriront dans le cadre d'un nouveau découpage territorial entraînant une réduction significative du nombre de provinces passant de 18 à 5, de communes passant de 119 à 42 et de zones passant de 375 à 451. De plus, le nombre de collines et quartiers augmentera, passant de 2 911 à 3 044.

Jonathan Nzoyibonera

TRANSPORT

Le transport au bord du gouffre

Avec la pénurie de carburant le transport est quasiment à l'agonie à Bujumbura comme à l'intérieur du pays. Les engins motorisés comme les véhicules et les motos trouvent rarement l'essence ou le mazout dans les stations-service. Dans la plupart des cas, les automobilistes et les motocyclistes s'approvisionnent au marché noir à des prix exorbitants. Ce qui cause la hausse des prix du transport



Les problèmes de transport se manifestent à Bujumbura comme à l'intérieur du pays.

Les moyens de transport deviennent de plus en plus chers à l'intérieur du pays. Par exemple, entre la ville de Gitega et le chef-lieu de la commune de Gishubi, le déplacement à moto est facturé entre 25 000 BIF et 30 000 BIF. Or, dans les conditions normales (c'est-à-dire quand le carburant est disponible), le coût du transport entre ces deux localités séparées d'une distance de 36 km s'effectue entre 10 000 BIF et 15 000 BIF. Les habitants de Gishubi estiment que les moyens de déplacement vers

Gitega sont extrêmement chers. Certains d'entre eux affirment qu'ils préfèrent marcher entre quatre et cinq heures pour arriver dans la ville de Gitega. Pourquoi ? Parce que nombreux sont incapables de payer les services des motards dans cette période de pénurie de carburant. « Un certain week-end de fin octobre 2024, j'ai consacré neuf heures pour effectuer un aller-retour entre Gitega et la chef-lieu de la commune de Gishubi. A cause de ce voyage, j'ai

été extrêmement épuisé », se désole Prosper Niyonzima, un habitant de Gishubi. Pourtant, ajoutez-t-il, quand les motos disposent du carburant, le prix du transport est relativement bas et pas mal de personnes sont en mesure de le payer.

Les motards quant à eux, disent que la hausse du prix du transport est le résultat de la non disponibilité du carburant. A titre d'illustration, le prix officiel d'un litre d'essence

est de 4000 BIF. Or, la quasi-totalité des stations-service sont à sec. Par contre, au marché noir, un litre d'essence coûte autour de 13 500 BIF.

Les problèmes de transport sont plus ou moins généralisés

Ce n'est pas que dans les zones reculées que le transport est compliqué. Dimanche le 03 novembre 2024, à Gitega, l'agence de transport dite Doucement disposait de bus en activité pour effectuer le déplacement entre cette ville et la mairie de Bujumbura. Selon les informations qui circulaient chez les voyageurs, d'autres bus ne disposaient pas de carburant. Cela comme cela alors que plus de cinq agences de transport disposent de bureaux sur la colline de Zege (Gitega). A cause de cette pénurie de carburant, chez les autres transporteurs qui utilisent les véhicules de types Hiace et Probox, le trajet entre Gitega et Bujumbura était facturé entre 20 000 BIF et 30 000 BIF. Par contre, le prix officiel n'est que de 9500 BIF.

Certains habitants de Gitega s'indignent que le transport va de

mal en pis, car estiment-ils, il n'y a pas de solutions durables pour la pénurie de carburant depuis bientôt quatre ou cinq mois. Un autre passager rencontré au parking de Zege abonde dans le même sens. Pour lui, en comparant les pays de la sous-région et le Burundi, on constate que c'est dans ce dernier qu'il y a un problème criant d'approvisionnement en carburant. En conséquence, le transport se retrouve à l'agonie et la population en paie un lourd tribut.

Les problèmes de transport sont causés en grande partie par la pénurie de carburant. Mais plusieurs initiatives ont été prises pour tenter de relever ce défi, notamment la création de la Société Pétrolière du Burundi (SOPEBU). En plus de cela, les automobilistes ont été contraints de s'enregistrer sur les plateformes numériques de la SOPEBU via l'application mobile Igitoro Pass. Cela pour digitaliser la commercialisation du carburant. Malgré tout, les stations-service, à Bujumbura comme à l'intérieur du pays, sont à sec presque tous les jours.

Gilbert Nkurunziza

Les déchets de café : une ressource insoupçonnée à valoriser

Chaque étape du processus de la transformation des cerises de café génère des déchets, souvent négligés, mais qui recèlent un potentiel insoupçonné. Bien que leur gestion soit parfois défectueuse, ces résidus peuvent être valorisés pour non seulement réduire leur impact environnemental, mais aussi pour offrir de nouvelles opportunités. Dans cet article, nous explorerons les pratiques actuelles de gestion des déchets de café au Burundi et les solutions innovantes qui pourraient transformer ces "déchets" en ressources précieuses.



« Les peaux de café et les résidus de la machine dépulpeuse peuvent être transformées en fertilisants organiques comme le Bokashi et le biochar ».

À chaque étape de transformation des cerises en café vert, différentes sortes de déchets sont générées. La majorité de ces déchets proviennent des stations de lavage et ils peuvent être liquides ou solides. Les peaux et les pulpes de café sont parmi les principaux déchets produits lors de ce processus, car les cerises doivent être débarrassées de leur peau et de leur pulpe. Il est important de noter que pour obtenir une tonne de café vert, environ deux tonnes de déchets de café doivent être générés.

Nous nous sommes rendus dans l'une des stations de lavage de la province de Kayanza. Près des lits de séchage, des piles de peaux de café étaient visibles. Nous avons voulu en savoir plus sur leur finalité. « Parfois, des agriculteurs viennent les demander pour fertiliser leurs champs, sinon elles restent là », nous a expliqué un employé de la station.

Une ressource méconnue

Une fois valorisées, les peaux et la pulpe de café sont d'une importance capitale. Parfait Nitunga est Dr en sciences et technologies alimentaires, avec expertise sur les produits alimentaires d'origine tropicale. Dans une interview qu'il a accordée à Ilaria Beretta, coauteur de cet article, il a regretté que parfois, la pulpe est simplement jetée. Ce qui est dommage, car elle contient des nutriments importants comme le potassium, l'azote et le phosphore qui, une fois étalés sur le sol, se décomposent et deviennent

du fertilisant.

Selon cet expert, les peaux de café et les résidus de la machine dépulpeuse peuvent être transformées en fertilisants organiques comme le Bokashi et le biochar, qui est un matériau riche en carbone qui peut aider à améliorer la fertilité du sol, augmenter la capacité de rétention de l'eau et réduire l'acidité. « De plus, le biochar a la capacité de retenir le carbone dans le sol pendant de longues périodes, réduisant ainsi la quantité de dioxyde de carbone libérée dans l'atmosphère et contribuant à la lutte contre le changement climatique », explique-t-il.

Et Dr Nitunga d'ajouter, « Le biochar est une substance connue depuis des siècles, mais reconnue récemment pour ses avantages environnementaux et agricoles. Il serait utile pour les petits producteurs organisés en coopératives car, en utilisant une quantité raisonnable, il y a toujours une augmentation de la productivité, même sans l'association des fertilisants chimiques ».

Emilienne Manirambona est membre de la coopérative Twaranyuzwe de Kayanza, une coopérative qui possède aussi une station de lavage. Elle nous raconte comment les peaux de café et la pulpe sont valorisés à cette station de lavage. Cette coopérative a aménagé des fosses où la pulpe et les peaux de café sont collectés. Pour rentabiliser ces déchets, cette coopérative a réalisé des projets agricoles où les peaux de café sont généralement utilisées pour fertiliser les plantes qu'ils cultivent. « Par exemple, nous nous apprêtons à récolter les haricots que nous avons cultivés grâce à la pulpe issue du traitement des cerises de café. Et nous faisons cela pour que cette pulpe et les résidus de traitement du café ne deviennent pas des déchets, mais soit réutilisés dans l'agriculture », dit-elle.

Des initiatives de valorisation des déchets provenant du café commencent à voir le jour au Burundi. On citerait entre autres celles qui utilisent les peaux de café comme alternative au bois de chauffage. Une innovation qui vise à ralentir la déforestation et à préserver l'environnement au Burundi.

L'eau des stations de lavage

Après avoir été dépulpees, les graines de café restent recouvertes de mucilage et fermentent pendant

une nuit dans un grand tonneau. La fermentation facilite la séparation du mucilage et enrichit les graines en substances nutritives. Le lendemain, le tonneau est rempli d'eau et les graines sont mélangées pour favoriser la séparation du mucilage. Ce processus se répète plusieurs fois, rendant l'eau utilisée pour laver le café très sale.

Comme l'explique Dr Nitunga, cette eau contient des parties solides provenant des cerises, telles que la pulpe, la peau et le mucilage. « Ces substances contiennent encore des sucres, des protéines et des graisses qui peuvent contaminer les eaux souterraines. Les sucres, en particulier, peuvent fermenter dans l'eau et produire des acides. Ce qui peut contaminer les eaux souterraines locales », précise-t-il.

À la station de lavage gérée par la coopérative Twaranyuzwe de Kayanza, Manirambona décrit comment ils gèrent l'eau utilisée dans le lavage du café. « Nous avons creusé plusieurs trous en aval, formant une cascade de purification : dans le premier trou, nous mettons des résidus végétaux et du charbon. Ce qui permet à l'eau de se purifier progressivement. Plus bas, un trou plus grand, que nous appelons « puits » recueille l'eau purifiée », fait-elle savoir.

La gestion de l'eau varie selon les stations de lavage. Dans une autre station où nous nous sommes rendus, l'eau est canalisée vers des cuves en béton, où elle est traitée successivement avec du charbon. Après ce traitement, l'eau est déversée dans la nature autour de la station.

Pourtant, cette eau pouvait servir à autre chose

Selon Dr Nitunga, les eaux usées issues du traitement du café sont très nocives pour la santé humaine

et l'environnement. Il est crucial de les traiter soigneusement avant de les rejeter dans la nature. La purification peut se faire de manière biologique ou chimique.

Comme il l'explique, la purification biologique consiste à planter des végétaux capables de purifier le sol. Autour de la station de lavage, on pourrait cultiver des plantes qui, avec le temps, aideraient à purifier l'eau. Cependant, cette méthode est à long terme.

La méthode la plus immédiate consiste à récupérer l'eau dans des réservoirs et à utiliser des produits chimiques pour la purifier. « L'objectif principal est donc de traiter cette eau avant de la rejeter dans la nature, par le processus de transformation de l'azote en nitrates. Ces substances pourraient être utilisées en agriculture. Le nitrate est un fertilisant couramment utilisé. Cela permettrait de transformer cette eau en un produit utile pour des fins agricoles. Toutefois, cette phase est très délicate et devrait être réalisée par des professionnels ayant des compétences en transformation chimique des déchets », suggère-t-il.

Dr Nitunga ajoute que cette solution ne devrait pas être proposée aux villages ou aux coopératives qui gèrent les stations de lavage, mais plutôt à l'État. Pour lui, cela permettrait d'évaluer la possibilité d'utiliser les substances présentes dans cette eau pour créer une circularité en réinjectant cette eau dans le processus de transformation, de culture ou pour une autre utilisation secondaire.

Cet article a été réalisé grâce à Journalismfund Europe par Florence Inyabuntu et Ilaria Beretta, avec le soutien du Dr Parfait Nitunga.



« Les eaux usées issues du traitement du café sont très nocives pour la santé humaine et l'environnement. Il est crucial de les traiter soigneusement avant de les rejeter dans la nature ».



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR DES CADEAUX CUSTOMISÉS DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS, HOPE DESIGN VOUS PROPOSE DES GOURDES PERSONNALISÉES

